CAMILLE DORMOY

Enquêter en CIFRE
Quand les contraintes font l'écriture et l'anonymisation

Conducting research under CIFRE
When constraint shape shape writing and anonymisation

Regards Sociologiques, n°67, pp.41-54

CAMILLE DORMOY

Enquêter en CIFRE
Quans les contraintes font l'écriture et l'anonymisation

Conducting research under CIFRE
When constraint shape shape writing and anonymisation

Mots-clés :
Anonymisation
Données
Entretiens
Bonnes pratiques
Régulation

À partir d'une enquête ethnographique menée entre 2018 et 2021 dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) au sein d'Amiens Métropole, cet article interroge les enjeux méthodologiques et éthiques de l'anonymisation des sources en sciences sociales. Insérée dans un environnement institutionnel marqué par des relations d'interconnaissance, de proximité et de dépendance hiérarchique, cette enquête a mis à l'épreuve les modalités classiques de protection des données. L'article montre comment l'anonymisation s'est alors imposée non comme un geste technique, mais comme un processus transversal, engageant des choix d'écriture, de mise en récit et de positionnement analytique. En analysant ces ajustements comme des compromis méthodologiques, il propose de penser l'anonymisation comme une dimension constitutive des enquêtes menées en terrain contraint.

Keywords:
Anonymization
Data
Interview
Best practices
Regulation

Based on ethnographic research conducted between 2018 and 2021 as part of an Industrial Agreement for Training through Research (CIFRE) within Amiens Métropole, this article examines the methodological and ethical issues surrounding the anonymisation of sources in the social sciences. Conducted in an institutional environment characterised by mutual acquaintance, proximity and hierarchical dependence, this survey tested conventional data protection methods. The article shows how anonymisation became established not as a technical gesture, but as a cross-cutting process, involving choices of writing, storytelling and analytical positioning. By analysing these adjustments as methodological compromises, it proposes to think of anonymisation as a constitutive dimension of investigations conducted in constrained fields.

Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) de sociologie menée entre 2018 et 2021 en partenariat avec Amiens Métropole. Financé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce dispositif permet à de jeunes chercheurs d'être salariés d'une organisation tout en conduisant leurs travaux au sein d'un laboratoire académique. Il institue ainsi une configuration d'enquête particulière, caractérisée par une double inscription institutionnelle et une double redevabilité, à la fois scientifique et opérationnelle. Ce type de configuration s'inscrit dans des transformations plus larges des modes de production scientifique, marquées par la montée des financements sur projet, l'intensification des partenariats entre recherche et organisations, et une valorisation accrue de l'utilité sociale des savoirs[1] qui redéfinissent les marges d'autonomie des chercheurs[2]. À cet égard, la question de l'anonymisation ne constitue pas un problème spécifique à la CIFRE ; elle est largement documentée en sciences sociales, en particulier dans les enquêtes menées en contexte d'interconnaissance forte ou au sein de « petits mondes sociaux », où la proximité des acteurs et la circulation des informations rendent l'anonymisation toujours partielle et instable[3]. Dans ces situa-

1 Cf. Barrier Julien, « La science en projets : financements sur projet, autonomie professionnelle et transformations du travail des chercheurs académiques », *Sociologie du travail*, n°4, vol.53, 2011.

2 Cf. Gingras Yves, *Sociologie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France (coll. Que sais-je ?), 2020.

3 Cf. *Becker Howard S., Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales, Paris, La Découverte, 2002 [1998].*

tions, l'anonymisation repose sur une série d'arbitrages négociés au fil de l'enquête et de l'écriture, entre fidélité empirique et protection des personnes[4]. Toutefois, dans le cadre d'une CIFRE, ces arbitrages changent de statut. Ils se trouvent davantage encadrés, formalisés et soumis à des attentes institutionnelles explicites. Les arbitrages ne se construisent alors plus seulement dans le face-à-face entre le chercheur et son matériau, mais prennent forme dans des cadres de validation et des dispositifs de suivi dans lesquels ils peuvent être discutés, négociés, voire contraints. Mon terrain sur la gestion des déchets à Amiens permet d'en saisir concrètement les effets.

Si la taille moyenne de la ville et l'étroitesse du réseau d'acteurs impliqués rendaient déjà l'anonymisation particulièrement complexe — la proximité entre acteurs et les multiples interconnaissances permettant de relier les situations décrites à des individus ou à des positions sociales —, le cadre CIFRE a renforcé cette problématique en organisant des situations dans lesquelles les matériaux étaient présentés aux acteurs mêmes auxquels ils se rapportaient, certains occupant en outre des positions hiérarchiques à mon égard. Dans mon cas, il n'a donc pas constitué un cadre extérieur, mais est intervenu directement dans la production et la mise en circulation des matériaux. Ce déplacement m'a ainsi conduite à le considérer comme un format d'enquête à part entière, qui engage la manière dont les matériaux se construisent et se mettent en mots, orientant, depuis les premières phases d'enquête et jusqu'à la rédaction, ce qui peut être observé, étudié et dit. En ce sens, l'analyse des conditions sociales de production de l'enquête ne relève pas d'un simple retour sur position, mais s'inscrit dans une démarche réflexive visant à objectiver les effets de la position occupée sur la définition des situations d'enquête, la production des matériaux et leurs modalités de restitution, dans le prolongement des travaux de Pierre Bourdieu sur l'« objectivation du sujet objectivant » et les exigences de vigilance épistémologique[5].

Tenir sa place : Note sur la construction du rapport à l'objet et ma position de chercheuse

Les conditions dans lesquelles cette enquête a été menée ne peuvent être comprises indépendamment des propriétés sociales depuis lesquelles je l'ai conduite, dans la mesure où elles ont contribué à infléchir l'accès au terrain, la définition des situations d'enquête et la nature des matériaux recueillis. Ayant grandi dans un environnement familial structuré par des métiers du soin et du travail social — mon père infirmier psychiatrique, ma mère assistante sociale —, j'ai été socialisée à des formes d'attention, d'écoute et de prise en charge des situations qui ont trouvé à se réactiver dans le cadre de l'enquête. Accédant à l'enseignement supérieur après un parcours scolaire heurté, je ne disposais pas, dans les premières phases de terrain, des codes implicites du monde académique ni des formes d'assurance attendues dans les interactions institutionnelles. Ce double décalage s'est traduit par des difficultés à imposer le cadre de l'enquête, des hésitations dans la conduite des entretiens et une tendance à laisser les enquêtés redéfinir eux-mêmes les termes de l'échange, orientant plus fréquemment les discours vers des registres justificatifs que descriptifs. La disposition à l'écoute, héritée de cette socialisation, a ainsi favorisé des interactions prolongées et peu directives, tout en rendant plus difficile le maintien d'un cadre d'entretien stabilisé.

Cette position s'est trouvée redoublée par mon inscription, à 25 ans, comme jeune femme dans un univers professionnel masculin, plus âgé et fortement structuré par des normes techniques. Dans plusieurs situations, les interactions ont été marquées par des formes de mise à l'épreuve de ma compétence — explications techniques surjouées, utilisation excessive d'acronymes — ou, à l'inverse, par des familiarités imposées, parfois sexualisées, qui déplaçaient l'échange hors du cadre strict de l'enquête. Perçue comme moins légitime à intervenir sur certains enjeux techniques, j'ai été tenue à distance de certains espaces formels de discussion ; mais cette même position a aussi facilité l'accès à des échanges plus informels, où les agents s'exprimaient de manière moins contrôlée, notamment dans des moments de relâchement ou en marge du travail, ma présence y étant davantage interprétée sur un mode relationnel que strictement professionnel. Mon rapport préalable au déchet a également pesé sur ces interactions. D'abord investi dans un registre militant, puis consolidé et progressivement distancié au fil de mes travaux de recherche, il a facilité l'identification de certains enjeux, tout en produisant, dans un premier temps, des malentendus avec les acteurs institutionnels, qui pouvaient interpréter mes questions comme normatives ou prescriptives. Ces décalages se sont traduits par des refus de réponse, des réorientations de discours ou des tentatives de recadrage de l'entretien, et ont rendu nécessaire un apprentissage progressif des catégories et du langage technique du secteur. Cette socialisation à des logiques de prise en charge et de vigilance relationnelle a enfin pesé sur les conditions de restitution des matériaux, certaines situations apparaissant plus difficiles à rapporter sans exposer les acteurs ou compromettre les relations d'enquête.

Enquêter sous contrainte : composer avec des confidences ingérables

Mon recrutement au sein de la Métropole d'Amiens a été rendu possible par le soutien d'élus motivés à la fois

4 Cf. Bizeul Didier, *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front national*, Paris, La Découverte, 2007.

5 Dont : Bourdieu, Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001 ; Bourdieu, Pierre, Chamboredon, Jean-Claude, Passeron, Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton/EHESS, 2005 [1968].

par la curiosité suscitée par mon sujet de recherche et par les engagements associatifs que je développais alors autour de la gestion des déchets. Ces activités — menées notamment dans le cadre de l'association « Université Zéro Déchet » que je présidais et à travers différentes actions locales — m'avaient progressivement rendue identifiable dans l'espace local sur ces questions. Grâce à eux, j'ai alors pu rencontrer la maire d'Amiens et le directeur général des services (DGS), dont l'intérêt pour mon profil a facilité mon embauche. Ce dernier, notamment, voyait dans l'intégration d'un doctorant une approche « moderne » de recherche et développement, susceptible d'apporter un regard « neuf » au service de gestion des déchets, qu'il jugeait être en « retard »[6]. Il m'a alors proposé de travailler sur l'amélioration des performances de tri sélectif dans les quartiers d'habitat social et c'est à partir de cette commande institutionnelle que j'ai construit, avec mes deux directeurs de thèse, mon projet de recherche.

C'est à l'approche de la signature de ma convention CIFRE que j'ai rencontré celle qui allait devenir ma « responsable scientifique ». Et durant cet entretien, j'ai compris que ma présence ne faisait pas l'unanimité. Responsable de la Direction de l'environnement et du pilotage du service de gestion des déchets, elle m'expliqua que les services techniques, incluant les chefs de service et la direction, n'avaient pas été consultés en amont et avaient découvert mon arrivée une fois celle-ci déjà actée. Elle exprimait ainsi des réserves quant aux raisons réelles de mon embauche, estimant qu'un tel recrutement aurait dû découler d'une demande formelle des différents responsables de services. À ses yeux, ni nécessité sociale, ni justification organisationnelle ou économique ne légitimaient la création de mon poste. Mon statut suscitait d'autant plus de scepticisme que j'étais la première doctorante CIFRE intégrée à la collectivité. À cela s'ajoutait un autre motif d'interrogation : la discipline dans laquelle je m'inscrivais, la sociologie. Pourquoi les élus et le DGS avaient-ils tenu à faire aboutir ce recrutement ? Que cherchaient-ils exactement ? Avais-je reçu une commande spécifique ? M'avait-on chargée d'observer les dynamiques managériales du service ? Quelles étaient, au fond, mes véritables missions ? Les soupçons autour de mes prétendues relations personnelles avec les élus et le DGS ont alors participé à créer un climat de suspicion à mon égard et de nombreux doutes quant à la nature de mon contrat. Il faut dire que le service de gestion des déchets de la métropole venait d'être publiquement épinglé, dans une célèbre émission d'enquêtes de France Télévisions, pour le nombre important d'arrêts maladie au sein des équipes techniques de gestion des déchets.

Néanmoins, si ce climat de défiance a d'abord perturbé ma position au sein de l'institution, il a aussi contribué à façonner les conditions mêmes de mon enquête. Affectée aux locaux de Saint-Ladre, dans la zone industrielle au nord d'Amiens, j'étais physiquement tenue à distance du centre décisionnel de la direction de l'environnement, installé au château d'eau, site historique situé au cœur de la ville. Bien que le statut d'ingénieur, propre au contrat CIFRE, m'inscrive officiellement parmi les cadres administratifs, cette assignation spatiale m'a placée au plus près des équipes techniques et notamment des éboueurs, avec lesquels je partageais le quotidien. Progressivement, mon bureau est devenu un lieu de passage et de parole. Les agents y exprimaient leurs frustrations, formulaient des critiques sur l'organisation du service, évoquaient des dysfonctionnements ou des pratiques jugées discutables. Ces échanges se tenaient presque exclusivement dans cet espace informel, à l'écart des circuits officiels. C'est là que m'ont été confiés des récits parfois d'une grande violence, mettant en cause des collègues ou des responsables hiérarchiques, et faisant affleurer des expériences de mise à l'écart, de pression ou de vulnérabilité professionnelle. La plupart de ces récits ne pouvaient toutefois pas être stabilisés ni rendus publics sans exposer directement les personnes concernées. Les restituer aurait supposé de nommer, de désigner, de fixer des responsabilités, au risque de produire des effets que je ne maîtrisais pas. Je me suis ainsi trouvée à porter seule ces paroles, sans autre espace pour les appréhender que celui de mon carnet de terrain, dans un régime de circulation des informations extrêmement contraint.

Or, il était attendu de moi que j'apporte des éléments directement mobilisables, susceptibles d'éclairer l'action institutionnelle. Dans ce contexte, la tentation a d'abord existé de vérifier et de trier les récits recueillis, en cherchant à distinguer ce qui relevait de faits établis, d'exagérations ou d'accusations fragiles. Non pour en arbitrer le contenu, mais parce qu'une attente de qualification pesait sur mes matériaux. J'ai toutefois rapidement mesuré l'écart entre ce registre de preuve attendu[7] et celui dans lequel s'inscrivaient mon en-

6 Le discours du DGS ne relevait pas seulement d'une appréciation personnelle ; il s'inscrivait à la fois dans les incitations institutionnelles à développer des formes de R&D dans les collectivités et dans une représentation plus ancienne d'Amiens comme ville « en retard », récurrente dans les archives municipales dès les années 1930 et reprise par plusieurs travaux historiques. À ce titre, il mobilisait ces catégories d'innovation et de modernité en continuité avec une trajectoire professionnelle façonnée par les répertoires managériaux, mais aussi dans le sillage d'un diagnostic local durablement installé : celui d'un service — et d'une ville — perçus comme devant être remis à niveau.

7 Ce décalage peut être éclairé par les travaux de Bruno Latour, qui invitent à déplacer l'attention de la vérification des faits vers l'analyse des énoncés, de leurs conditions de production et de leur circulation. Dans le cadre d'une CIFRE, ce déplacement entre en tension avec les attentes institutionnelles, souvent orientées vers la production d'éléments stabilisés et directement mobilisables pour l'action. Les matériaux d'enquête se trouvent alors pris entre deux régimes : celui de la qualification et de la preuve, attendu par l'organisation, et celui de la description et de la mise en relation, propre à la démarche sociologique (Latour Bruno, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte, 2002).

quête et mes matériaux. Ceux-ci ne visaient ni à établir des faits ni à en apprécier la recevabilité, mais donnaient à voir la manière dont les agents interprétaient leur environnement de travail, formulaient des griefs souvent diffus et rendaient intelligibles des tensions hiérarchiques rarement exprimées publiquement. D'autant que la divulgation de ces récits aurait fait peser un risque réel sur les personnes qui les avaient formulés, tant leur traçabilité demeurait élevée. Je me trouvais ainsi prise entre ce qu'il m'était explicitement demandé — fournir des éléments mobilisables pour l'action institutionnelle — et l'impossibilité, à la fois éthique et méthodologique, de restituer des matériaux potentiellement traçables, susceptibles d'exposer directement celles et ceux qui les avaient formulés. Ma place s'est donc construite dans un espace étroit, celui de mon bureau, où affluaient les confidences, mais d'où rien ne pouvait sortir tel quel. Et c'est dans cet interstice, fait de précautions, d'ajustements et d'un certain isolement, que s'est façonnée ma manière d'enquêter au sein de cette organisation. Les questions d'anonymisation et de traitement des sources n'ont dès lors pas constitué de simples choix méthodologiques, mais une condition structurelle de l'enquête. Elles engageaient en permanence un travail de composition avec les risques liés à la circulation des récits dans l'organisation, sans jamais les résoudre entièrement, tout en se heurtant aux exigences de restitution propres au cadre CIFRE, qui limitaient les possibilités de mise à distance et de reconfiguration des matériaux.

Restituer sans dévoiler : l'oral en CIFRE face aux enjeux de la protection des sources

Dans les recherches en sciences sociales, la question de l'anonymisation des données se pose le plus souvent au moment de la restitution écrite, une fois l'enquête achevée. L'enquêteur dispose alors d'un temps de retravail des matériaux, qui permet de reformuler certaines informations et de masquer les éléments identifiants afin de préserver l'anonymat des enquêtés. Cependant, dans le cadre d'une CIFRE, cette problématique se pose très en amont, dès la phase de collecte des données, et prend corps dans les rendez-vous de restitution[8]. Dans mon cas, ces rendez-vous, instaurés par ma responsable scientifique, avaient lieu deux à trois fois par mois, sous la forme de points de suivi au cours desquels je devais rendre compte de mes observations, des personnes rencontrées et des situations auxquelles j'avais assisté. Ces échanges rendaient immédiatement perceptible la fragilité de certains processus d'anonymisation. Les cas évoqués, souvent biographiques ou étroitement indexés à des parcours professionnels précis, étaient facilement reconnaissables dans un environnement institutionnel restreint et fortement hiérarchisé. La simple mention d'un parcours, d'une fonction, d'un épisode de travail suffisait parfois à identifier une personne, même en l'absence de tout nom propre. Chaque restitution devenait ainsi un exercice périlleux, tant il fallait composer avec ce risque permanent de reconnaissance. D'autant que ces réunions relevaient moins d'un simple échange que d'un véritable dispositif de contrôle. Conformément aux demandes de ma responsable scientifique, je devais systématiquement préciser les noms et fonctions des interlocuteurs que je souhaitais interroger, ainsi que les réunions et événements auxquels je comptais assister. Chaque démarche devait être justifiée, ce qui s'avérait notamment particulièrement problématique dans le cadre d'une approche ethnographique fondée sur des intuitions et des rencontres fortuites, où la logique exploratoire primait sur une planification rigide des entretiens.

Cette surveillance accrue s'est sans doute enracinée lors de mon premier point d'avancement. Avec une certaine naïveté, j'y avais exposé ma perspective de recherche : comprendre les dynamiques de pouvoir structurant la gestion des déchets. J'avais expliqué vouloir analyser la manière dont différents acteurs — dotés d'intérêts, de positions et d'agendas parfois divergents — exerçaient leur influence sur le territoire. M'inspirant des travaux d'Émilie Guitard[9], j'avais avancé l'idée que les déchets pouvaient être appréhendés comme de véritables « dispositifs de pouvoir » et que leur gestion constituait un instrument de gouvernance particulièrement structurant. Cette idée, sans doute trop directe pour ce premier échange, a vraisemblablement renforcé la méfiance autour de mon travail, chaque nouvelle étape de mon enquête étant alors scrutée avec grande attention. Cela devint d'autant plus sensible que, très vite, les matériaux que je collectais donnaient corps aux enjeux que j'avais maladroitement exposés lors de ce premier échange. Les informations affluaient alors et décrivaient précisément les rapports sociaux que je souhaitais analyser, qu'il s'agisse de l'influence exercée par certaines entreprises privées sur les politiques publiques, des relations parfois ambiguës qu'elles entretenaient avec des agents métropolitains, ou encore du contrôle des ressources dans des espaces stratégiques telles que les déchetteries. Néanmoins, comment rendre compte de ces données alors que certains de mes commanditaires étaient eux-mêmes impliqués dans les logiques que j'analysais ? D'autant que, contrairement à l'écrit, où chaque mot peut être pesé, reformulé ou atténué pour déplacer, recomposer ou rendre moins directement attribuables les éléments les plus sensibles, l'oral ne m'offrait qu'une étroite marge de manœuvre, exposant mes propos à un risque constant de dérapage : une question inattendue, une reformulation maladroite ou une réaction imprévue pouvaient suffire à lever involontairement l'anonymat de mes interlocuteurs ou à révéler des informations sensibles. Dans le même temps, com-

8 Cf Ferchaud Flavie, El Moualy Sabine, Baudelle Guy & Schmutz Thomas, « Faire sa thèse dans le cadre d'une Cifre : retour d'expériences », *ESO Travaux et Documents*, 2016.

9 Cf. Guitard Émilie, « «Est-ce que c'est ta voirie ?!» Manipulations des déchets et contrôle des espaces collectifs à Garoua (Cameroun) », *Ethnologie française*, vol.45, 2015, pp.455-466.

ment ne pas mentionner ces données, alors que, sans explications claires et précises sur les raisons qui me poussaient à solliciter certains entretiens, il m'était impossible d'obtenir les autorisations nécessaires ? La situation était ainsi particulièrement inconfortable. Au point que, quelques mois après le début de ma thèse, mes directeurs de recherche ont demandé à rencontrer ma responsable scientifique pour tenter de débloquer cette impasse, sans grand succès[10].

J'ai alors fait le choix de taire une part significative des données recueillies, mais cette stratégie a eu une conséquence collatérale puisqu'en ne donnant qu'un aperçu limité de mon travail, ma légitimité en tant que chercheuse s'est trouvée fragilisée, mes interlocuteurs doutant progressivement de la pertinence et de la profondeur de mon analyse. Par exemple, à la fin de ma première année de doctorat, alors que j'étais invitée à présenter l'avancement de mes recherches lors d'une réunion réunissant ma responsable scientifique et plusieurs autres chefs de service, l'impossibilité d'aborder certains éléments essentiels à mon travail a fortement appauvri ma restitution. Cette présentation incomplète n'a alors pas seulement affaibli la portée de mon analyse, elle m'a également fait « perdre la face »[11]. Elle donnait l'impression d'un travail lacunaire, et, ce faisant, a directement entamé ma crédibilité et fragiliser ma légitimité. En effet, au-delà de l'inconfort personnel qu'elle a suscité, cette présentation a eu des répercussions concrètes sur ma place au sein de l'institution. Par la suite, certains collègues ont progressivement cantonné mon rôle à des tâches subalternes, comme la rédaction de comptes rendus ou la création de supports de réunion, reléguant ainsi mon travail de recherche au second plan.

Ainsi, bien que la protection des données serve souvent à protéger le ou la chercheuse, comme le montrent les travaux de Poulin sur la « prudence » adoptée par certains scientifiques pour préserver leur identité en publiant sous pseudonyme[12], cet impératif s'est avéré, dans mon cas, à double tranchant. Certes, cette démarche me permettait de maintenir un climat de travail relativement serein, en évitant d'accentuer les tensions déjà présentes au sein des services concernés, voire en m'évitant de me retrouver directement impliquée dans des conflits. Cependant, elle avait aussi eu pour effet de rendre invisible une partie de mon enquête et de mon travail, fragilisant ainsi mon rôle de chercheuse.

Faire parler les déchets plutôt que les acteurs : changer d'objet pour continuer à enquêter

Le rapport d'enquête *Faire une thèse CIFRE en sciences sociales* conclut ainsi : « le dispositif CIFRE semble bel et bien produire des chercheurs particuliers aux conditions de recherches particulières »[13]. Cette observation met en évidence l'influence déterminante de la contractualisation d'une recherche sur ses conditions de réalisation. Contraints d'adapter leur travail aux attentes de leur institution d'accueil, ces doctorants doivent s'ajuster en permanence à des contraintes qui reconfigurent leurs manières d'enquêter et leurs objets de recherche.

Dans mon cas, ces reconfigurations ne se sont pas présentées comme des choix méthodologiques clairement assumés, mais comme des inflexions, des compromis effectués au fil de l'eau. L'analyse des rapports de pouvoir, telle que je l'avais initialement envisagée, s'est progressivement heurtée à un nouvel obstacle : les matériaux que je produisais n'étaient pas toujours maintenus dans le seul cadre de l'enquête et pouvaient circuler dans les échanges ordinaires de l'institution. Une partie de mes analyses pouvait alors être reprise, discutée ou mobilisée dans différents espaces, bien au-delà des seuls moments formalisés de suivi. Ce n'était donc pas uniquement le caractère sensible de mes données qui posait problème, mais le fait qu'elles puissent circuler comme des informations utiles au sein même des configurations que j'analysais. Elles pouvaient dès lors être mobilisées pour éclairer des situations, alimenter des interprétations ou orienter l'action, au point d'être reprises dans ces mêmes configurations, d'en affecter directement les dynamiques et d'engager ma propre place au sein de l'institution ainsi que mes relations avec mes collègues. L'enquête se trouvait ainsi prise dans une tension entre production de connaissance et possible appropriation de ses matériaux par les acteurs concernés. Dans le cadre de la CIFRE, cette tension est inscrite dans le dispositif lui-même : il organise et rend légitime cette circulation. Elle rendait dès lors difficilement praticable une approche frontale des rapports de pouvoir et m'a conduite à déplacer progressif l'enquête vers l'objet « déchet ».

Il ne s'agissait pas de renoncer à l'analyse des hiérarchies et jeux d'influences, mais d'abandonner une approche impraticable, en mobilisant le déchet comme médiateur[14] pour les appréhender autrement. D'autant, que les situations observées montraient que

10 Trois mois après le début de ma thèse, un entretien fut organisé à mon initiative avec ma responsable scientifique. Les demandes d'autorisations — parfois accordées, souvent différées ou refusées sans justification claire — ralentissaient fortement l'enquête et rendaient difficile l'avancée du travail. Constatant ce blocage persistant, mes deux directeurs de thèse, eux aussi perplexes quant au fonctionnement interne de ces procédures, décidèrent de m'accompagner afin de donner plus de poids à ma demande d'assouplissement des contraintes d'accès au terrain.

11 Cf. Goffman Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974 [1967].

12 Cf. Poulin Isabelle, « Avant-propos », *Essais*, hors-série 7, 2022 [en ligne : consulté le 2 février 2026].

13 Cf. Feraudy Tatiana *et al.*, *Rapport d'enquête : Faire une thèse en Cifre en sciences humaines et sociales*, rapport de recherche, EHESS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2021.

14 Latour Bruno, *Changer la société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006, p.155.

nombre de tensions internes au service ne s'exprimaient pas uniquement au travers des conflits explicitement formulés, mais aussi dans les manières de parler des déchets, de les qualifier, de les hiérarchiser. Selon les moments, les déchets étaient désignés comme une ressource à optimiser, un problème à contenir, un signe de désordre ou un indicateur de négligence. Ces variations revenaient de manière récurrente dans les échanges quotidiens, les réunions de service ou les discussions informelles. En m'attachant à ces usages ordinaires, j'ai alors progressivement constaté que les rapports de pouvoirs et les lignes de fracture institutionnelles se cristallisaient autour de ces qualifications. Par exemple, la distinction entre les agents de « propreté urbaine » et ceux de la « gestion des déchets » en constituait une illustration éloquente : tandis que les premiers, chargés du nettoyage des rues, occupaient une position dévalorisée, les seconds, rattachés aux filières techniques, bénéficiaient d'une relative reconnaissance, notamment institutionnelle. Cette opposition se rejouait dans les manières de qualifier la matière : ici, le rebut disqualifié ; là, la ressource valorisée[15]. Ces qualifications, loin de n'être que de simples étiquettes techniques, étaient ainsi au cœur des différences de position. La catégorie de « rebut » participait à une dévalorisation tangible du travail de propreté, qui se jouait d'abord dans la place institutionnelle assignée à ces agents au sein des services. Leur statut apparaissait marqué par de fortes asymétries hiérarchiques et par une faible capacité à se protéger collectivement, les plaçant dans des relations de dépendance étroite vis-à-vis de leurs encadrants intermédiaires. Cette fragilité statutaire, liée notamment au fait que ces agents étaient majoritairement employés comme contractuels, parfois dans le cadre d'emplois aidés, constituait un élément récurrent des discours recueillis : le risque de non-reconduction du contrat rendait toute contestation coûteuse et exposait ces agents à des décisions souvent perçues comme arbitraires. Un fait survenu à la fin de mon enquête illustrait ces situations. Un agent de maîtrise du service de nettoiement avait été condamné à une peine de prison pour avoir racketté les agents placés sous son autorité. Sans ériger cet épisode en cas représentatif au sens statistique, sa circulation persistante dans les échanges informels du service révélait néanmoins un climat de vulnérabilité. Cet évènement était ainsi régulièrement mobilisé pour dire la difficulté à dénoncer certaines pratiques, tant leur position subalterne les exposait à des représailles de la part de leurs encadrants en cas de prise de parole. Cette fragilité statutaire se trouvait redoublée par une disqualification inscrite dans les conditions mêmes de leur travail. Sur le terrain, elle prenait des formes très concrètes : l'usage d'outils immédiatement identifiables et socialement stigmatisants (pince, balai, chariot), l'exposition directe du corps à la saleté, et le travail à même le sol, à la vue de tous. En manipulant des déchets épars, les agents se trouvaient symboliquement associés à l'impureté même qu'ils étaient chargés d'éliminer. Visibles dans l'espace public, ils demeuraient pourtant rarement reconnus. Cette position paradoxale — au centre de la ville, mais relégués socialement à ses marges — revenait fréquemment dans leurs récits. Plusieurs évoquaient des scènes où des passants jetaient des papiers à proximité immédiate, « comme s'ils n'existaient pas ». Répétée au quotidien, cette indifférence contribuait à fixer durablement leur travail du côté du rebut.

À l'inverse, les déchets qualifiés de « ressources » — regroupés, rationnalisés, intégrés à des circuits techniques et économiques — étaient pris en charge dans des conditions sensiblement différentes. La collecte s'effectuait depuis le camion-benne, selon des tournées organisées, introduisant une distance physique avec la matière. Le travail prenait alors la forme d'une opération technique, moins exposée, moins directement confrontée au sale. Cette mise à distance n'était pas seulement matérielle. Elle s'accompagnait de récits valorisants, largement relayés autour de l'économie circulaire et de la transition écologique, qui permettaient aux éboueurs de formuler un rapport plus positif à leur activité. Sur le terrain, cela se traduisait par des interactions plus fréquentes avec les habitants, des marques de reconnaissance institutionnelle, parfois explicites, et un sentiment d'utilité sociale plus affirmé. Cette combinaison — protection matérielle, cadre de travail structuré, et inscription dans un récit écologique valorisant — contribuait à un prestige relatif, nettement distinct de la position occupée par les agents affectés aux « rebuts ».

Ainsi, l'analyse des qualifications du déchet a permis de dévoiler des hiérarchies professionnelles que ni les organigrammes, ni les grilles salariales, ni les discours institutionnels ne donnaient pleinement à voir. Elle a également constitué une manière de poursuivre l'enquête dans un contexte où certaines dimensions des rapports de pouvoir ne pouvaient être abordées frontalement sans produire des effets immédiats au sein de l'organisation. Lors des restitutions orales, il m'arrivait d'avoir à en parler en présence même des personnes concernées, dans des conditions où toute formulation risquait d'être immédiatement discutée ou contestée. Analyser revenait alors, au moins en partie, à désigner ou à prendre position, rendant certaines dimensions du terrain difficilement formulables. Le déplacement vers la matière permettait dès lors de rendre compte de ces dissymétries sans exposer directement les individus, en donnant à voir des logiques de distinction

15 Nous renvoyons à : Bertolini Gérard, « Les déchets : rebuts ou ressources ? », *Économie et statistique*, n°258-259, 1992, pp.129-134 ; Barbier Rémi, « Faire collectif avec les déchets : essai sur l'ordre public rudologique », *Géocarrefour*, vol.95, n°1, 2021 [en ligne : consulté le 02 février 2026].

sans avoir à en désigner les protagonistes. Il offrait en même temps une autre prise analytique : en traitant les entretiens, les observations et les archives comme des indices des modes de qualification de la matière, il devenait possible de saisir des régimes de valeur distincts, des économies morales concurrentes et une division symbolique du travail qui traversaient l'organisation sans être explicitement formulées.

Écrire sans exposer : les formes d'une mise à distance

À l'approche de la phase d'écriture, la rédaction de la thèse m'apparaissait comme l'étape la moins problématique de cette recherche. Contrairement à d'autres doctorants CIFRE, je n'ai reçu aucune demande de relecture de la part de l'institution partenaire ou de ma responsable hiérarchique ni aucune sollicitation concernant ma soutenance ou sa préparation. Cette absence de demandes s'explique probablement en partie par le contexte de fin de thèse : les derniers mois de mon enquête ont coïncidé avec la crise sanitaire liée à la COVID-19, période durant laquelle les interactions se sont raréfiées et où les formes de suivis institutionnels, jusque-là structurantes, se sont relâchées. Dans ce contexte, l'écriture semblait pouvoir se déployer dans un espace plus autonome, moins directement soumis aux attentes ou aux regards des acteurs concernés. Pourtant, cette impression s'est révélée en grande partie illusoire. Si aucune contrainte explicite ne pesait sur la restitution finale, l'écriture n'en était pas pour autant dégagée des tensions ayant traversé l'intégralité de l'enquête. Celles-ci se trouvaient déplacées plutôt que dissipées.

Au fil de la rédaction, j'ai progressivement pris conscience d'une forme de contrainte intériorisée, liée aux liens tissés au sein de l'institution pendant ces 30 mois et débordant le cadre du terrain. Construits dans le partage du quotidien, ces liens engageaient les personnes rencontrées autant que ma propre position et rendaient illusoire l'idée d'un texte tenu à distance : celui-ci était voué à circuler dans l'institution, à être lu par les intéressés, susceptibles de s'y reconnaître et d'y réagir. Dans ce contexte, certaines formules entendues à plusieurs reprises au cours de l'enquête — « tu ne vas pas rapporter ça, hein ? » — ont progressivement pris un autre sens, moins comme des interdictions explicites que comme des manières d'anticiper ce que ces propos deviendraient dans l'écriture. L'écriture est alors devenue un travail d'ajustement permanent, impliquant de composer avec la possibilité d'être reconnue, contestée ou interpellée par les personnes concernées. L'absence de contrôle institutionnel direct ne signifiait ainsi pas l'absence de contrainte : elle déplaçait les arbitrages vers des formes moins explicites, là où un encadrement plus formel aurait permis de trancher plus nettement sur ce qui pouvait être dit ou non. Mais cette contrainte ne renvoyait pas seulement aux relations d'enquête ni aux formes de loyauté entre le chercheur et les personnes rencontrées, telles que décrites par Becker[16]. Elle s'inscrivait également dans des perspectives plus larges, liées à mon insertion professionnelle, les personnes rencontrées pouvant devenir, à court ou moyen terme, des interlocuteurs dans mon propre parcours. En effet, dans le cadre d'une CIFRE, les milieux enquêtés sont aussi ceux dans lesquels peuvent s'ouvrir des débouchés professionnels, le dispositif orientant plus directement vers ces espaces que vers une carrière académique[17]. Ainsi, l'écriture ne pouvait être pensée indépendamment de ces enjeux, rendant plus coûteuse toute restitution susceptible d'être perçue comme dénonciatrice. Les procédés classiques d'anonymisation se révélaient alors insuffisants non seulement en raison des possibilités de reconnaissance, mais également des conditions de circulation et de réception des matériaux au sein de l'institution. Par exemple, dans un service où les agents d'origine étrangère étaient peu nombreux, le recours aux pseudonymes ne suffisait pas à garantir l'anonymat : modifier un prénom sans en transformer les caractéristiques revenait parfois à désigner la personne de manière presque explicite. Et, si, comme le rappelle Baptiste Coulmont, les prénoms ne constituent pas des indicateurs sociaux stables et que leur signification varie selon les contextes[18], ils n'en demeurent pas moins inscrits dans des configurations sociales situées. Dans mon terrain, les assignations d'origine participaient à la structuration des relations et à la perception des positions occupées par les agents. Les neutraliser entièrement permettait certes de limiter les risques d'identification, mais au prix d'un lissage des différences observées, qui contribuait à altérer l'intelligibilité des situations.

Ainsi, l'écriture n'est ni simple, ni transparente, ni innocente, comme nous le rappellent Christian Le Bart et Florian Mazel, « il ne s'agit pas, par le langage, de restituer les résultats d'une investigation, mais bien de le produire. De simple outil docile et neutralisable, le langage devient ce partenaire capricieux, indocile, grâce auquel les SHS parviennent à dire le monde, mais avec lequel elles n'ont jamais fini de se débattre »[19]. En ce sens, la rédaction d'un travail de recherche relève d'abord d'un travail de mise en forme qui suppose d'assembler descriptions, choix narratifs et interprétations, afin de fabriquer un agencement cohérent dans lequel le sens se construit progressivement. C'est d'ailleurs par l'écriture que se déploie une part essentielle du travail cognitif du chercheur[20] puisqu'elle permet de transformer un matériau empirique en une analyse

16 Cf. Becker Howard S., *Les ficelles du métier, op. cit.*

17 Cf. Association Nationale de la Recherche et de la Technologie, *Enquête 2023 sur le devenir des doctorants CIFRE : un an et cinq ans après la CIFRE*, Paris, Association Nationale de la Recherche et de la Technologie, 2025.

18 Coulmont Baptiste, « *Le petit peuple des sociologues* », *Genèses*, n°107, 2017, p.170.

19 Le Bart Christian & Mazel Florian, *Écrire les sciences sociales, écrire en sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Maison des sciences de l'homme en Bretagne, 2020, p.14.

20 Paillé Pierre & Mucchielli Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2016, p.432.

structurée, faisant émerger progressivement un horizon de compréhension. L'écriture ne se contente ainsi pas d'organiser la pensée : elle devient un espace de création et d'arbitrage, dans lequel le matériau empirique est transformé en fonction des contraintes du terrain. Mais dans le contexte d'une CIFRE, ces arbitrages prennent une dimension particulière : le fait que les milieux enquêtés soient aussi ceux dans lesquels le chercheur est susceptible de s'insérer reconfigure concrètement ce qui peut être dit, montré ou tu. Dans mon cas, ces ajustements ont impliqué des opérations de déplacement, de transformation ou d'effacement d'éléments. Certaines formes de mise en récit ont permis de préserver la lisibilité des situations sans exposer directement les personnes, notamment grâce au recours à un « je méthodologique » et à l'humour, comme procédés d'écriture introduisant une distance et contribuant à atténuer les possibilités d'identification des situations et des personnes.

Écrire depuis sa place : le recours au « je »

Le concept de *« je méthodologique »*, forgé par **Jean**-Pierre Olivier de Sardan[21], invite à une approche réflexive de la recherche en sciences sociales, en particulier en anthropologie. Il rappelle que le ou la chercheuse, loin d'être une figure neutre, est traversée par ses propres expériences et positionnements, qui influencent inévitablement la manière dont il ou elle construit son enquête. Loin de l'illusion d'une objectivité pure, il propose de reconnaître la place de la subjectivité et d'intégrer pleinement le *je* dans le processus de recherche. Néanmoins, dans le cadre de mon enquête, le recours au *je* ne s'est toutefois pas limité à cet usage réflexif. Il s'est également imposé comme un appui méthodologique permettant d'inscrire explicitement ma position dans l'écriture, afin de restituer des observations sensibles sans figer les acteurs dans des récits stabilisés. En précisant ce que j'avais vu, entendu ou compris depuis ma place, il devenait possible de rendre compte de ces matériaux sans leur conférer le statut de faits établis ni celui de vérités objectives. Le *je* permettait ainsi de déplacer l'attention vers les conditions de production des données et les interactions d'enquête, plutôt que vers les personnes elles-mêmes, atténuant les risques d'identification et de mise en cause. Mais ce déplacement ne relevait pas seulement d'un choix d'écriture. Dans un contexte d'immersion quotidienne et prolongée propre à une CIFRE, où toute prise de distance vis-à-vis du terrain est difficile, le recours au *je* — notamment au travers de mon carnet de terrain — a également constitué une condition pratique pour maintenir une position d'enquête. L'écriture permettait alors non seulement de rendre explicites les conditions de production du matériau, mais aussi de retravailler les tensions et les affects suscités par l'enquête — notamment liés à ma position de salariée — afin d'éviter qu'ils ne s'expriment directement dans les interactions. Ainsi, loin de se réduire à un simple outil de réflexivité, le *je* apparaît ici comme un dispositif permettant de protéger sans effacer, de donner à voir sans exposer, mais aussi de soutenir, dans la durée, une position de recherche constamment mise à l'épreuve. L'objectivité ne tient alors plus à une prétendue neutralité, mais à l'explicitation des conditions concrètes dans lesquelles les données sont produites, y compris lorsque celles-ci engagent directement la position du chercheur.

Ainsi, dans mon enquête, ce recours au *je* s'est concrètement traduit par différents usages, dont un premier consistait à instaurer une distance vis-à-vis de mon propre rapport au déchet. Comme l'explique Bernard Blandin[22], étudier un objet suppose avant tout de se prémunir des représentations que nous projetons sur lui[23]. Et les déchets occupent une place particulière parmi les objets : ils exposent des dimensions à la fois matérielles et symboliques, liées à l'intime, au corps et aux normes de pureté et d'impureté[24]. Travailler aux abords des déchets expose à une forme de contamination sociale et morale, comme le soulignent Delphine Corteel et Stéphane LeLay[25], qui n'épargne pas les chercheurs qui s'aventurent sur ces terrains. L'objet étudié déborde alors sur celles et ceux qui l'observent, faisant glisser vers eux une part des catégories, des jugements et des affects qui lui sont associés. Le recours à la première personne s'est ainsi imposé comme une manière, une tentative, de maîtriser certains de ces effets. Expliciter mes réactions permettait de montrer comment elles orientaient mon regard, structuraient les descriptions produites et infléchissaient mes interprétations. Cette vigilance prenait un relief particulier au regard de mon statut au sein de la métropole : les catégories mobilisées pouvaient faire écho à des classements déjà à l'œuvre dans l'institution, au risque de les reconduire dans l'analyse[26].

En effet, dans le domaine des déchets, certaines catégories débordaient largement la description des pratiques matérielles et dans les discours portant sur

21 Cf. Olivier de Sardan Jean-Pierre, « Le «je» méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, n°41-3, 2000, pp.417-445.

22 Cf. Blandin Bernard, *Des hommes et des objets. Esquisses pour une sociologie avec objets*, Thèse de doctorat en sociologie (Pierre Caspar dir.), Conservatoire national des arts et métiers, 2001.

23 Cette précaution renvoie à une exigence classique en sciences sociales, déjà formulée par Durkheim dans son appel à rompre avec les prénotions, puis par Weber lorsqu'il invite à suspendre les jugements de valeur dans la conduite de l'enquête.

24 Cf. Douglas Mary, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2001.

25 Cf. Corteel Delphine & Lelay Stéphane (dir.), *Les Travailleurs des déchets*, Toulouse, Érès (coll. Clinique du travail), 2011.

26 Les travaux de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron sur le biais misérabiliste rappellent que la recherche elle-même peut, malgré elle, reconduire des représentations disqualifiantes. Dans ce contexte, les jugements liés à la saleté ne concernent pas seulement les agents, mais s'étendent aux habitants, participant à la stigmatisation de certains quartiers.

certains quartiers, évoquer des déchets « mal triés » ou des espaces « sales » revenait fréquemment à désigner les habitants eux-mêmes, implicitement tenus pour responsables de la dégradation du cadre de vie. Ces glissements n'étaient pas sans effets. En associant un quartier à la saleté ou à l'incivilité, ils contribuaient à fixer des lectures morales de situations sociales, dans lesquelles les inégalités apparaissaient comme allant de soi. Les catégories mobilisées pour qualifier les déchets ne relevaient alors plus seulement de la gestion matérielle : elles servaient aussi à qualifier les personnes et à les inscrire dans des logiques d'assignation et de stigmatisation[27]. Ainsi, parce que la gestion des déchets engage des normes sociales, morales et professionnelles profondément ancrées — et partagées, au moins en partie, par le chercheur lui-même —, l'attention portée à l'écriture m'a permis d'éviter la réification des catégories produites sur le terrain. Elle m'a conduite à interroger mes propres catégories du propre, du sale et de l'impur, en tant qu'elles n'étaient pas extérieures au terrain, mais participaient, elles aussi, à la manière dont certaines situations me devenaient visibles, problématiques ou, au contraire, ordinaires. Il s'agissait ainsi de rendre explicites les effets de ma position sociale, de mes habitudes et des normes incorporées qui les accompagnent, afin d'en faire des objets de mise à distance réflexive.

Mais cette réflexivité était également indissociable des conditions concrètes de mon enquête. L'usage du *je* s'est trouvé étroitement lié à ma position au sein du service des déchets ménagers, prise dans des rapports de force préexistants, marqués par des tensions récurrentes entre la hiérarchie et les agents. En tant que doctorante CIFRE, je n'étais pas perçue comme une observatrice extérieure : pour les agents, j'étais aussi, et souvent d'abord, une ingénieure du service. Cette double inscription m'intégrait d'emblée aux rapports hiérarchiques et aux modes d'organisation du travail, et introduisait une ambiguïté dans ma position, qui orientait les interactions et les attentes à mon égard. Elle pesait directement sur la manière dont les informations m'étaient adressées et partagées. Mon carnet de terrain constituait alors un espace d'analyse des stratégies d'acteurs, révélant que la transmission d'informations ne relevait pas seulement d'une volonté de partage, mais s'inscrivait aussi dans des logiques de positionnement, de justification ou d'influence. Ma parole et mes analyses étant perçues — à tort ou à raison — comme susceptibles d'avoir des effets rapides sur le fonctionnement du service et devenaient alors elles-mêmes un enjeu dans les interactions. Ainsi, lorsqu'un agent me confiait des éléments compromettants sur la direction, ce n'était pas simplement pour m'éclairer sur les réalités internes du service, mais aussi dans l'espoir que je les relaie auprès d'élus ou d'autres instances. Autrement dit, ma position à la fois interne au service et partiellement détachée de la hiérarchie faisait de moi une courroie de transmission potentielle, susceptible d'être mobilisée dans des rapports de force internes, de plus en plus marqués, en particulier dans mes rapports à la hiérarchie.

Mon arrivée chaotique, l'absence de moyens et les entraves à mon autonomie de recherche ont fait naître un ressentiment difficile à contenir, qui a progressivement affecté ma manière d'être sur le terrain. Il m'était de plus en plus difficile de tenir une position de réserve : face à certaines situations, l'agacement prenait le dessus, appelait des prises de position, faisait surgir des formes de désaccord qui débordaient parfois le cadre attendu d'une posture de chercheuse. Ces situations contribuaient alors à renforcer les jeux de pouvoir, en accentuant les formes d'instrumentalisation dont je pouvais faire l'objet. C'est ainsi que le recours au « je », par le biais de mon carnet de terrain, a progressivement cessé de relever uniquement d'un travail d'analyse. Dans un contexte d'immersion quotidienne et prolongée propre à la CIFRE, où il n'existe pas de véritable possibilité de retrait du terrain, ce procédé a constitué pour moi un moyen de me dégager, au moins partiellement, de certaines prises de l'enquête. Le carnet permettait de retravailler, a posteriori, ce qui s'était joué dans les interactions, et d'y revenir à distance lorsque je ne pouvais pas m'y soustraire sur le moment. Il constituait aussi un lieu où pouvaient s'élaborer les affects suscités par l'enquête. Colère, ressentiment ou frustration, étroitement liés à ma position de salariée au sein de l'institution, y trouvaient une forme d'inscription qui permettait de les contenir et de les déplacer, plutôt que de les laisser s'imposer dans les interactions quotidiennes. L'écriture à la première personne ne relevait dès lors plus seulement d'un travail d'analyse, mais devenait une condition pour tenir ma position dans l'enquête.

L'usage du *je*, enfin, s'est imposé dans des situations où certaines mises en cause — visant notamment des bailleurs sociaux ou des services métropolitains — ne pouvaient être restituées sans exposer directement les acteurs concernés. Il permettait alors de rapporter ces propos tout en replaçant leur énonciation dans le cadre relationnel et institutionnel qui les rendait possibles. L'analyse se déplaçait ainsi vers les conditions mêmes de leur production, illustrant les positions en présence et les attentes qui structuraient les interactions.

27 Cf. Dormoy Camille, *Par-delà la technique : ethnographie du « problème déchet »…*, *op. cit.*

Extrait de thèse
Situer la critique : restituer des mises en cause sans les exposer

« Comme me le confirmait, plus tard, une employée métropolitaine du service logement, rattachée au service de la politique de la ville, l'influence des bailleurs sociaux était courante dans les quartiers d'habitats sociaux et ne concernait pas uniquement les questions de propreté ou de gestion des déchets. Cependant, la Société immobilière picarde (SIP) était, selon elle, «un bailleur très particulier». Lucile (nom d'emprunt), femme d'une quarantaine d'années travaillant depuis quelques années sur la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) créée après les émeutes de 2012, expliquait avoir beaucoup de difficultés à comprendre la «trop grande liberté laissée à la SIP dans la gestion urbaine d'Étouvie». […] Lucile s'étonnait alors à voix haute de ce qu'elle percevait comme une certaine «complaisance» des acteurs métropolitains à l'égard de ce bailleur. Ses propos, teintés de perplexité, étaient sans doute le reflet de l'espace d'expression libre que notre échange lui offrait, voire l'invitation implicite que je lui avais faite de s'exprimer ainsi. »[28]

Face à la charge affective de certains discours, j'ai choisi de privilégier une restitution située, attentive aux conditions de leur énonciation. Comme le rappelle Sword, « aucune recherche n'est exempte de préjugés, d'hypothèses et de la personnalité du chercheur. Nous ne pouvons pas nous séparer de ces activités dans lesquelles nous sommes intimement impliqués [29] ». En écrivant à la première personne, je pouvais indiquer ma place dans l'échange et montrer ce qui, dans la situation, rendait certaines paroles possibles ou délicates à formuler. L'exemple de Lucile en offre une bonne illustration. L'usage du *je* ne se limitait pas à situer l'échange, mais permettait d'en restituer la dynamique. Lorsque j'ai écrit « comme me le confirmait, plus tard », ou que j'ai évoqué « l'invitation implicite que je lui avais faite », j'ai indiqué que ces propos ne surgissaient pas de manière autonome, mais qu'ils prenaient forme dans une relation et dans une temporalité propres à l'enquête. Le *je* rendait ainsi visibles les conditions dans lesquelles ces jugements émergeaient, en donnant à voir ce que ma présence, mes relances ou ma position rendaient possible dans leur formulation. Dans ce cadre, les propos de Lucile — sur la « trop grande liberté » accordée à un bailleur social ou sur la « complaisance » des services métropolitains — prenaient sens dans la situation d'entretien elle-même, qui ouvrait un espace où pouvaient se formuler des critiques plus difficiles à exprimer dans les interactions professionnelles ordinaires. Rapportés sans précaution, ils auraient pu être lus comme des accusations directes ; replacés dans leur situation d'énonciation, ils en modifiaient la portée, en donnant accès aux relations et aux tensions entre acteurs institutionnels dans lesquelles ils s'inscrivaient.

Cette attention portée aux conditions de production de la parole a également guidé le traitement d'autres matériaux. Lorsque les données se révélaient particulièrement sensibles, j'ai parfois choisi, notamment lors des restitutions orales, de les reformuler à partir de mes propres observations. Si ce choix peut sembler s'écarter des standards d'objectivation, il s'est imposé comme un ajustement méthodologique lié au cadre de la CIFRE, dans lequel la proximité institutionnelle modifie les conditions de production et de restitution des données. Ainsi, lorsque des faits graves, étayés par des éléments concordants (témoignages, captures d'écran, échanges écrits), m'étaient rapportés — par exemple les accusations de pratiques de racket impliquant un responsable hiérarchique —, j'ai choisi de les reformuler sous forme d'observations personnelles. Ce déplacement visait à maintenir une analyse cohérente des situations observées tout en limitant les risques d'exposition, dans un contexte où l'anonymisation stricte demeurait difficilement tenable. Cette stratégie m'est progressivement apparue comme une manière de contourner certains risques liés à la restitution, en particulier l'autocensure réflexive telle qu'évoquée par les Adler, qui désigne cette retenue volontaire du chercheur face à des données dont la divulgation pourrait nuire aux enquêtés[30]. Elle répondait également à une autre exigence éthique souvent partagée sur le terrain : celle de ne pas « balancer ses sources »[31] lorsque les témoignages sont trop facilement traçables, et que leur révélation peut mettre en péril la relation de confiance établie ou exposer inutilement les personnes concernées.

Ainsi, cette manière de conduire et de restituer l'enquête relève de ce que Murphy a décrit comme un « travail de funambule »[32] : une manière de tenir ensemble des exigences parfois contradictoires, entre justification empirique et souci de ne pas exposer. Elle s'inscrit dans une démarche plus large de composition narrative, proche des « images composites »

28 *Ibid.*, p.182
29 Sword Wendy, « Prendre en compte la présence de soi : réflexions sur la réalisation de recherches qualitatives », *Qualitative Health Research*, vol.9, 1999, p.277.
30 Cf. Adler Patricia & Adler Peter, « Ethical Issues in Self-Censorship : Ethnographic Research on Sensitive Topics », *in* Renzetti Claire & Lee Raymond (eds.), *Researching Sensitive Topics*, Newbury Park (CA), Sage Publications, 1993, pp.249-266.
31 Cf. Cefaï Daniel & Amiraux Valérie, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 », *Cultures & Conflits*, n°47, 2002 [en ligne : consulté le 2 février 2026].
32 Cf. Murphy Elizabeth & Dingwall Robert, « The ethics of ethnography », *in* Atkinson Paul, Coffey Amanda, Delamont Sara, Lofland John & Lofland Lyn (eds.), *Handbook of Ethnography*, Thousand Oaks, Sage Publications, 2007, pp.339-351.

décrites par Brink[33], permettant de concilier exigence analytique et précautions éthiques. Dans ce cadre, le recours au *je* n'a pas constitué qu'un outil d'introspection. Il a fonctionné comme un levier critique permettant d'analyser les effets de ma présence sur la production des données, de rendre lisibles les rapports de pouvoir à l'œuvre et de contenir les effets de contamination symbolique attachés à un objet socialement marqué par l'impur. Plus largement, il a participé d'un travail d'ajustement continu, nécessaire pour tenir une position d'enquête dans un contexte où les relations étudiées étaient aussi celles dans lesquelles j'étais engagée comme salariée, ce qui limitait mes possibilités de mise à distance et qui reconfigurait les conditions de l'enquête, depuis les conditions d'accès aux données jusqu'aux formes de leur restitution.

L'humour face aux contraintes de réception

Sur mon terrain, l'humour et l'autodérision ont occupé une place centrale dans les interactions quotidiennes. Ils constituaient tout d'abord une ressource pour faire face à des situations de travail marquées par la pénibilité, la dévalorisation ou la confrontation répétée à « l'immonde », en participant à une gestion collective des tensions. Ils permettaient de dire sans dire et de rendre supportables des réalités qui, formulées autrement, auraient été difficilement soutenables — participant ainsi de ce que Ludivine Balland décrit comme un processus par lequel les individus « décompressent », évacuent certaines tensions sociales indicibles au quotidien ou des conflits parfois intimes mettant en question leur position, qu'il s'agissait alors de réaffirmer dans le processus humoristique[34].

Ils étaient également mobilisés comme un opérateur de distinction sociale, appréhendé dans le sillage de Pierre Bourdieu[35], contribuant à tracer des frontières implicites entre un « nous » et un « eux », notamment dans la manière dont certains groupes ou certaines pratiques étaient évoqués sur le mode de la plaisanterie ou de la moquerie. Avec Cindy[36], rencontrée assez rapidement dans mon enquête et travaillant pour l'une des associations du quartier, ce type de situation se donnait régulièrement à voir au fil de nos échanges. Par exemple, au détour de l'une de ces conversations, elle me raconta avoir vécu une « sale période » qu'elle attribuait à un envoûtement, évoquant alors des pratiques de sorcellerie associées aux « Marocains Rif ». Mon étonnement face à ses propos semblait la surprendre et, se tournant vers un collègue, elle lui demanda alors de « m'expliquer comment sont les Rif », sur un ton à la fois interloqué et amusé, comme pour mettre en scène mon incompréhension voire ce qu'elle semblait percevoir comme une forme d'ignorance. Celui-ci renchérit aussitôt, reprenant ses propos sur un mode d'évidence. L'échange, ponctué de regards et de remarques ironiques, introduisait ainsi une distance à mon égard : mon étonnement devenait lui-même l'objet d'une moquerie, me renvoyant du côté de celles et ceux qui ne maîtrisent pas les codes du groupe. Cela contribuait ainsi à produire une frontière implicite, en m'assignant le temps de l'interaction à une position d'extériorité.

Cette place centrale de l'humour et de l'autodérision ne s'est pas limitée aux interactions de terrain : elle s'est progressivement prolongée dans l'écriture. Ce déplacement ne s'est pas opéré d'emblée, mais au fil du travail de rédaction, à mesure que certaines scènes s'imposaient comme des manières de rendre compte des situations. Il est alors apparu que ce mode d'écriture permettait de faire apparaître des tensions sans les fixer sur des personnes. Cette manière de restituer les situations, en laissant affleurer leurs dimensions parfois décalées, rejoint certaines écritures ethnographiques où l'humour sert à rendre perceptibles des malentendus et des effets de position sans les assigner directement — comme chez Nigel Barley dans *Un anthropologue en déroute*[37].

Extrait de thèse :
Tenir le bac : une épreuve ordinaire du travail détritique

« Cette gestion entraînait aussi des tensions entre les habitants et la SIP, qui s'opposait à la fermeture définitive des vide-ordures, pourtant réclamée par une grande majorité des résidents, selon Frédéric, acteur de l'association de locataires du quartier. Ces conflits concernaient également les différents acteurs du secteur des déchets, car ces dispositifs compliquaient la logistique quotidienne. Par exemple, les jours de collecte, Kevin (agent de propreté contractuel du quartier Etouvie) devait monter les bacs dans lesquels les vide-ordures se déversaient depuis les caves pour les aligner sur les trottoirs à l'attention des éboueurs. Une dizaine de bacs pleins devaient être déplacés en un temps très limité, à peine une dizaine de minutes.

33 Cf. Brink Judith, « The politics of interviewing: Power and the construction of image », *International Journal of Qualitative Studies in Education*, 1993, pp.163-177.

34 Cf. Balland Ludivine, « Laure Flandrin, *Le Rire. Enquête sur la plus socialisée de toutes nos émotions* (La Découverte) », *Sociologie*, comptes rendus, 2022 [en ligne : consulté le 2 février 2026].

35 Nous renvoyons à : Bourdieu Pierre, *La Distinction*, Paris, Minuit, 1979; Charpentier Isabelle, *Une intellectuelle déplacée. Enjeux et usages sociaux et politiques de l'œuvre d'Annie Ernaux (1974-1998)*, thèse de doctorat en science politique (Bernard Pudal dir.), Université de Picardie Jules Verne, 1999; Kuipers Giselle, *Good Humor, Bad Taste : A Sociology of the Joke*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, 2006 ; Kuipers Giselle, « The sociology of humor », *in* Raskin Victor (ed.), *The Primer of Humor Research*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, 2008, pp.361-398.

36 Nom d'emprunt.

37 Cf. Barley Nigel, *Un anthropologue en déroute*, Paris, Payot, 1992.

> Ce jour-là, alors qu'il s'apprêtait à gravir la pente raide reliant les caves au trottoir, avec un bac dans chaque main, je lui ai proposé mon aide afin de me rendre utile. Cela l'a fait sourire, mais il a accepté. En prenant la poignée d'un bac, je me suis rapidement rendue compte de la difficulté à le traîner. Il était extrêmement lourd et, malgré mes efforts sincères (et une posture que je voulais assurée), j'ai dû m'arrêter à mi-chemin, luttant pour empêcher le bac de glisser et de dévaler la pente. Kevin est alors venu à ma rescousse, se moquant gentiment de moi tout en soulageant mes doigts douloureux de la pression exercée pour maintenir le bac en place. Il poursuivit ensuite sa tâche avec aisance, montant les bacs deux par deux en quelques minutes, tandis que je reprenais discrètement mon rôle initial d'observatrice[38] ».

Dans cet extrait, l'humour surgit au cœur de l'interaction, au moment précis où l'épreuve corporelle donnait à voir l'asymétrie entre nos positions[39]. En se moquant gentiment de mon incapacité à maîtriser le poids du bac, Kevin ne se contentait pas d'alléger la situation : il rétablissait un ordre pratique des compétences, rappelant implicitement ce que ce travail exigeait, et clôturant l'incident sans mettre en difficulté l'une ou l'autre des positions en présence. Le choix de restituer cette scène en détail, plutôt que de rapporter frontalement des propos sur la pénibilité du travail ou les tensions organisationnelles, tenait à une contrainte explicitement formulée par Kevin. Inquiet des effets que la diffusion de ses propos sur la pénibilité de son travail aurait pu avoir sur sa situation professionnelle précaire, il m'avait demandé de ne pas les rapporter tels quels. La difficulté tenait alors à la nécessité de décrire ces conditions — et ce qu'elles pouvaient avoir, pour certains, de pénible ou de dévalorisé — sans exposer directement l'intéressé. En effet, comment rendre compte de ce qu'est le travail aux abords des déchets, sans montrer ce qui peut relever, de ce que Hugues appelle un « sale boulot »[40] ? Bien que le prénom utilisé ne soit pas le sien, il demeurait suffisamment identifiable pour que ses préoccupations soient prises au sérieux. Ainsi, plutôt que de rapporter directement ses propos sur la pénibilité de son travail, la restitution s'est progressivement déplacée vers des situations qui en donnaient à voir les effets, l'humour contribuant à en infléchir la lecture et à éviter une interprétation immédiate en termes de plainte ou de dénonciation. En outre, le recours au je déplaçais vers mon expérience une partie de ce qui aurait autrement pu être formulé comme une critique. La scène ainsi construite ne reposait alors plus sur des propos rapportés, mais sur la mise en visibilité des contraintes concrètes de l'activité, telles qu'elles se manifestaient dans l'action — tirer, porter, retenir. Autrement dit, l'humour n'effaçait pas Kevin, mais déplaçait vers la scène elle-même ce qui aurait pu lui être directement attribué.

Ce choix d'écriture a donc d'abord répondu à une attention portée à ce qui se joue dans l'interaction elle-même. En ce sens, il rejoint une perspective ethnométhodologique, attentive aux procédés ordinaires par lesquels les acteurs produisent l'intelligibilité de leurs actions[41]. L'humour observé sur le terrain peut alors être saisi comme l'un de ces procédés : une manière de qualifier la situation, d'en réguler les tensions et de réajuster les positions en présence. Si sa présence dans l'écriture tient d'abord au maintien, dans le texte, de formes déjà à l'œuvre dans l'interaction, j'ai progressivement systématisé la restitution de ses registres — grotesque, ironie, absurde, incongruité — en construisant des scènes et en opérant des choix de cadrage. Cette systématisation tient notamment au fait que l'humour s'est imposé comme une manière de répondre aux enjeux de réception du matériau, en contribuant, dans le cadre de cette thèse CIFRE, à en infléchir les modalités d'exposition.

La CIFRE : des contraintes qui font l'enquête ?

Dans une enquête menée en CIFRE, l'anonymisation ne constitue pas une opération finale appliquée à des données déjà constituées. Elle intervient bien en amont, au moment même où les matériaux sont recueillis. En ce sens, la CIFRE ne crée pas les difficultés propres aux enquêtes en milieu d'interconnaissance, mais elle en transforme profondément l'économie en inscrivant le chercheur dans des relations salariales, des dispositifs de restitution et des attentes d'utilité qui rendent ces contraintes centrales. L'anonymisation devient alors une condition de possibilité de la recherche.

Le cas étudié montre que les problématiques propres à la CIFRE engagent une reconfiguration profonde de la production du savoir, au-delà de ce que laisseraient attendre de simples pressions extérieures ou obstacles contingents. D'abord, parce que les matériaux ne sont

38 Dormoy Camille, *Par-delà la technique : ethnographie du « problème déchet »*, *op. cit.*, p.197.

39 Ce constat rejoint les analyses proposées par Didier Morel, qui mettent en évidence l'usage de l'humour comme ressource relationnelle et heuristique. Loin d'être une échappatoire, il constitue un mode d'expression ordinaire permettant de faire face à des situations marquées par la précarité ou le désenchantement (Morel Didier, « Le rire du travailleur social : pratiques de l'humour et humour de la pratique », *Le Sociographe*, n°33, 2010).

40 Cf. Hughes Everett C., « Good People and Dirty Work », *Social Problems*, n°1, vol.10, 1962.

41 L'ethnométhodologie ne vise pas à appliquer une grille d'analyse théorique préétablie aux situations sociales, mais à décrire les méthodes pratiques et ordinaires par lesquelles les acteurs produisent, rendent intelligible et maintiennent le caractère ordonné du monde social (Garfinkel Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, 1967). Cette orientation a été prolongée par Aaron Cicourel, qui met l'accent sur les raisonnements pratiques, les procédures interactionnelles et les contraintes contextuelles mobilisées par les acteurs dans la production du sens social (Cicourel Aaron V., *Method and Measurement in Sociology*, New York, Free Press, 1964).

jamais seulement des matériaux : ils sont aussi des informations susceptibles d'être reprises, discutées ou mobilisées dans l'organisation enquêtée. Ensuite, parce que les oraux de restitution, beaucoup moins stables que l'écrit, exposent le chercheur à une contradiction permanente entre justification de son travail et protection de ses interlocuteurs. Enfin, parce que cette exposition produit des effets cumulatifs sur l'objet même de la recherche, en restreignant progressivement les prises possibles sur les acteurs et leurs interactions. Dans cette enquête, le déplacement de l'analyse des acteurs vers les déchets s'est ainsi imposé comme une solution intellectuelle pour poursuivre le travail sans exposer directement les personnes et c'est sans doute là, l'un des apports centraux de cette enquête. En effet, la contrainte ne conduit pas seulement à censurer ou appauvrir le matériau : elle peut aussi engendrer des déplacements analytiques féconds. En faisant des modes de qualification du déchet un analyseur des hiérarchies professionnelles, des dissymétries statutaires et des économies morales de l'institution, l'enquête a rendu visibles des rapports sociaux qu'une approche plus frontale des conflits internes aurait, paradoxalement, eu plus de difficulté à saisir. La CIFRE apparaît ainsi comme une configuration de production du savoir, qui sélectionne, filtre et redistribue ce qui peut en devenir l'objet. L'écriture a constitué le lieu privilégié de cette redistribution. Le recours au *je* et à l'humour n'y relève pas d'un choix stylistique périphérique, encore moins d'un relâchement de l'exigence scientifique. Ces procédés ont au contraire permis de tenir ensemble plusieurs exigences difficilement conciliables : préserver l'intelligibilité des situations, rendre visibles les effets de position, ne pas transformer les enquêtés en cibles, et maintenir une place de chercheuse dans un univers où toute parole risquait d'être réinscrite dans des rapports de force préexistants. Là encore, l'article invite à déplacer le regard : ce qui pourrait être interprété comme un affaiblissement de l'objectivation apparaît plutôt comme une modalité située de sa fabrication. Dans cette perspective, l'écriture n'est pas le lieu où l'enquête vient simplement se dire ; elle est l'un des principaux espaces où elle se rend praticable.

Au fond, l'intérêt heuristique de la CIFRE tient à ce qu'elle rend particulièrement lisibles des mécanismes souvent moins immédiatement perceptibles dans d'autres enquêtes : l'imbrication entre la production des données, leur mise en circulation, leur mise en forme et l'anticipation de leurs effets sociaux. En ce sens, la CIFRE ne se réduit pas à un dispositif de financement ni à une simple double affiliation entre monde académique et organisation d'accueil puisqu'elle peut être analysée comme un régime d'enquête spécifique, caractérisé par une faible séparation entre les différentes scènes de l'enquête — produire, restituer, écrire — et les activités professionnelles dans lesquelles ils s'inscrivent. C'est cette imbrication des scènes qui en fait à la fois la difficulté et l'intérêt, notamment parce que la protection des sources n'y apparaît plus comme un simple supplément éthique, mais comme une dimension constitutive de la forme même du savoir produit.